

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 516

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Abstentions sous la Coupole

La "Voix ouvrière" du 14 septembre 1979 donne des renseignements bien intéressants (repris, si je comprends bien du "Livre Noir" socialiste) sur les votes du Conseil National en matière de budget militaire, ces quatre dernières années.

Pour mémoire :

— en 1975, quatre votes portant sur différentes propositions de refus du dit budget, ou de limitation des dépenses, toutes les quatre rejetées, respectivement par 126 contre 8 ; 141 contre 11 ; 157 contre 4 ; 119 contre 6 ;  
— en 1976, 2 votes : 91 contre 3 ; 94 contre 8 ;

— en 1977, 6 votes : 127 contre 6 ; 131 contre 7 ; 129 contre 6 ; 107 contre 11 ; 95 contre 5 ; 104 contre 7 ;

— en 1978, 4 votes : 88 contre 6 ; 126 contre 17 ; 133 contre 6 et 92 contre 12.

Bien. On devine quels arguments la "VO" en tire à la veille des élections au Conseil National et au Conseil des Etats.

Un autre aspect m'intéresse. Nous avons 200 conseillers nationaux. Or, pour les douze votes considérés, nous avons respectivement 134 votants, 152, 161, 125 ; les 194, 102 ; 133, 138, 135, 118, 100, 111 ; 94, 143, 139 et 104.

Soit une moyenne de 124 participants à peu près.

Que faisaient les 76 conseillers ? (plus du tiers)

En train de boire un verre, ou de faire pipi, ou procédant à quelques achats pour Madame — respectivement pour Monsieur — ou morts ou malades ou en retard ce jour-là ou partis avant le vote ou ayant oublié de venir ou ayant préféré s'abstenir... ?

Notons que rares parmi eux, ceux qui ont été élus par la moitié plus un des électeurs et électrices — il faudrait pour cela qu'ils eussent obtenu 70 à 80 % des suffrages exprimés, dans

des élections où la plupart du temps le tiers au moins des citoyens ne se déplace pas pour aller voter !

Nous sommes, paraît-il, dans une "démocratie" — ce qui signifie que le pouvoir est au peuple... Or, au sein de la minorité de ceux qui du moins relèvent le phénomène, voire s'en inquiètent, combien ont proposé quelque chose pour remédier à la situation, qui est telle que des décisions portant sur des centaines de millions sont prises en fin de compte par des hommes et des femmes qui représentent... soyons optimistes : dans le meilleur des cas le tiers des citoyens et des citoyennes suisses ? Je laisse à chacun le soin de répondre.

\* \* \*

Je suivais l'autre jour une émission consacrée au sénateur McCarthy (Jo, de sinistre mémoire, et non pas Eugène, le rival de Nixon aux élections de 68). A travers les séquences concernant les interrogatoires menés par la Commission McCarthy, enquêtant sur les "menées anti-américaines" (vulgairement : menant la "chasse aux sorcières"), une évidence s'imposait à moi, me donnant un sentiment de malaise grandissant : les arguments invoqués, les accusations lancées contre des savants, des cinéastes, des journalistes de renom, n'étaient pas essentiellement différents des arguments avancés contre *la Tartine* (de Golovtchiner, ou contre l'émission *Au fond à gauche*... La même aberration conduisant aux mêmes abus. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci. Mais si nous n'y prenons pas garde, nous y aboutirons, à grands petits pas. J.C.

COURRIER

### Les certitudes de M. Béguelin

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 13 septembre 1979, vous avez publié un article non signé sous le

titre "Une cause, un homme". On cherche à y opposer deux textes, l'un tiré de ma conférence inaugurale du 29 août, l'autre de ma conférence de presse du 2 septembre. Or, j'estime qu'il n'existe aucune contradiction entre ces deux passages, et qu'à moins de ne pas savoir lire, on ne peut sérieusement interpréter le premier comme vous le faites.

Il fallait, parlant de la langue française sur le plan mondial, mentionner les *Etats* du tiers monde qui se battent pour cette langue à l'ONU et ailleurs. Pour eux, la langue véhiculaire dont ils ont besoin sera le français, ou l'anglo-américain. Notre langue, par rapport aux superpuissances, est pour ces Etats un facteur d'indépendance. Ce sont eux qui l'affirment.

Je n'avais pas à traiter du colonialisme, car tel n'était pas mon sujet. Ma seule phrase commence toutefois par une allusion à l'"aventure" coloniale "aux conséquences diverses", ce qui montre bien tout le contenu possible. L'exploitation qu'en fait votre correspondant est à la fois grossière et inintelligente. Ne va-t-il pas jusqu'à me reprocher de "glorifier le centralisme français" — qui s'imposa à la Révolution pour faire face victorieusement à l'assaut conduit par les têtes couronnées de toute l'Europe contre les droits de l'homme définis en 1789 — alors que dans ma conférence inaugurale, précisément, j'affirme le contraire, à savoir qu'à notre époque, la centralisation n'est plus nécessaire à la France !

Je salue en revanche la fin de votre article, où il est question "d'une prise de conscience romande indispensable". Mais pour réaliser une telle chose — les Jurassiens l'ont prouvé — il faut savoir bannir, à un certain niveau, les catégories "gauche-droite", et souder les liens fondamentaux de la collectivité entière à partir des affinités culturelles et linguistiques. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier cette mise au point et vous en remercie d'avance.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations très cordiales.

Roland Béguelin